

les Quatre mers; ma bienveillance leur répartit équitablement l'entretien et la nourriture; je ne pouvais permettre qu'un esclave pervers et fourbe se livrât à sa guise aux invasions et aux captures, que des colons innocents rencontrassent pendant longtemps la fange et les charbons ardents<sup>1)</sup>; c'est pourquoi j'ai envoyé le général des colonies militaires de droite, *Sou Ting-fang* et d'autres à la tête de braves cavaliers, et la Marche du nord fut châtiée et poursuivie; vous, ô grands dignitaires<sup>2)</sup>, (je vous ai envoyés) étendre et prolonger l'influence de la cour, et le district du sud a été encouragé et soutenu. Ainsi j'ai fait que les chefs funestes ont craint mon prestige, que les barbares ont chéri ma vertu; j'ai combattu les rebelles; j'ai traité avec bonté ceux qui se soumettaient; les contrées occidentales ont été tout entières pacifiées. Après que *Ho-lou* ②① et son fils eurent été faits prisonniers, il fallait que leurs diverses hordes eussent des chefs suprêmes; vous, ô grands dignitaires, vous êtes venus de bonne heure vous réfugier à la cour; pendant longtemps vous avez fait partie des gardes du corps; vous avez été profondément touchés des bienfaits et de la justice (de l'empereur). Vous connaissez fort bien les lois et les règles; c'est pourquoi, ô grands dignitaires, je nomme chacun de vous kagan d'une division. Cependant, si les diverses tribus ont suivi *Ho-lou* ②①, ce n'était pas leur désir naturel; à peine, ô grands dignitaires, étiez-vous arrivés, qu'elles se sont soumises; de votre côté, c'est avec un cœur sincère que vous irez dans vos états; vous devrez, avec *Lou Tch'eng-k'ing* et ses collègues, régler d'une manière juste dans ces hordes les emplois officiels grands et petits, les insignes et les grades hauts et bas, distribuer les fonctions de préfets et celles qui sont au-dessous».

Pendant la période *long-cho* (661—663), (l'empereur) donna encore l'ordre à *Mi-che* ②③ et à *Pou-tchen* ②④ de se mettre à la tête de leurs hommes et d'accompagner le grand administrateur général du *Yu-hai tao*, *Sou Hai-tcheng*, dans son expédition contre *K'ieou-tse* (Koutcha). *Pou-tchen* ②④ désirait toujours s'emparer des hordes de *Mi-che* ②③; il avertit donc secrètement (*Sou*) *Hai-tcheng* en lui disant: «*Mi-che* ②③ désire faire des projets de révolte; je vous propose de le mettre à mort grâce à un stratagème». En ce temps, les soldats de (*Sou*) *Hai-tcheng* n'étaient qu'au nombre de quelques milliers; ses troupes, éloignées de lui, se trouvaient dans le territoire de *Mi-che* ②③. Alors il rassembla des officiers de son armée et tint conseil avec eux disant: «*Mi-che* ②③ veut se révolter; notre parti ne gardera plus un homme vivant.

1) L'expression 塗炭 est tirée du *Chou king*, chap. *Tchong-hoei tche kao* (Legge, C. C., vol. III, p. 178).

2) Il s'agit ici de *A-che-na Mi-che* ②③ et de *A-che-na Pou-tchen* ②④.